

# Disparition

## Dafroza Gauthier, une vie de combat contre les génocidaires rwandais

Maria Malagardis

Libération, 4 octobre 2026

**Elle était une figure de la lutte contre l'impunité des responsables du génocide au Rwanda. Cette Franco-Rwandaise avait fondé une association dédiée à cette quête, avec son époux, Alain Gauthier. Elle est décédée samedi à Reims.**



Dafroza Gauthier lors du procès du capitaine Pascal Simbikangwa, à Paris en février 2014. (Charles Platiau /REUTERS)

Elle a livré son dernier combat, celui contre

un cancer fulgurant. Dafroza Gauthier est décédée ce samedi à Reims à l'âge de 72 ans, laissant ses proches et amis sidérés par la disparition de cette femme, dont la vitalité rayonnante contrastait avec son engagement dans une autre lutte, au cœur des ténèbres. Celle pour faire arrêter et condamner par la justice française les responsables du génocide des Tutsis du Rwanda en 1994, qui avaient trouvé refuge en France après la tragédie. Les morts et leurs fantômes auront ainsi accompagné sa vie depuis plus de trente ans. Plusieurs livres et documentaires télévisés ont retracé le parcours singulier de cette femme au sourire souvent espiègle. Malgré les ombres qui obscurcissaient parfois son regard.

### Les « Klarsfeld du Rwanda »

Son combat contre l'impunité est dès le départ celui d'un couple particulièrement soudé. Aux côtés de cette ingénieure chimiste

franco-rwandaise, qui était retraitée depuis peu, il y a toujours eu son mari, Alain Gauthier, longtemps responsable d'un établissement religieux à Reims. On les a souvent surnommés les « *Klarsfeld du Rwanda* ». Comme les chasseurs de nazis, Beate et Serge Klarsfeld, Dafroza et Alain Gauthier se sont investis corps et âme dans la traque des responsables du génocide au Rwanda. Longtemps, ces derniers n'ont pas été inquiétés. Jusqu'à ce que ce couple décide de les retrouver et de porter plainte devant la justice française.

Au Rwanda, les deux fondateurs du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), créé en 2001, recueillaient des témoignages auprès des survivants, puis déposaient plainte à Paris. Depuis 2014, une dizaine de procès ont ainsi été organisés. Et ont entraîné sept condamnations, avec des peines allant de quatorze ans à la perpétuité.

Mais pour Dafroza Mukarumongi – son nom de jeune fille –, cette quête de justice était aussi une histoire personnelle. Elle l'évoquera parfois lors des audiences au tribunal, suscitant une émotion et un respect jusque dans les rangs de la défense des accusés. Née en 1954 au Rwanda, petit pays de l'Afrique des Grands Lacs, alors sous tutelle belge, elle sera vite confrontée au basculement sanglant qui va conduire les dirigeants extrémistes de la majorité hutue, favorisés par les Belges, à prendre le pouvoir et à s'acharner contre la minorité tutsie, à laquelle elle appartient.

Dès 1959, les premiers pogroms anti-Tutsis sont organisés. Ils se répètent en 1963, un an après l'indépendance, ciblant cette « *race étrangère* », selon la propagande officielle.

Lors des massacres de 1963, son père est assassiné. Dix ans plus tard, Dafroza fuit le Rwanda et une nouvelle vague de pogroms. Elle n'oubliera jamais l'angoissante traversée des marais pour échapper aux tueurs. Deux ans plus tard, elle retrouve en France Alain Gauthier, croisé bien des années auparavant, lorsqu'il était séminariste et enseignant à Butare, la grande ville du sud du Rwanda où elle est née. Le couple se marie en 1977. Ils s'installent à Reims et auront trois enfants. Leur fille aînée épousera Gaël Faye, bien avant qu'il ne devienne un célèbre rappeur et auteur acclamé.

## 2001, premier procès en Europe

En avril 1994, un cataclysme va bouleverser la vie du couple. L'assassinat du président hutu Juvénal Habyarimana – lors d'un attentat contre son avion – va servir de signal pour déclencher le dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle, qui fait près d'un million de morts en seulement trois mois. A l'époque, le couple suivait, depuis Reims, la dérive inquiétante du pays et l'accélération des périls.

Confrontés à une opposition interne hutue très véhémente, mais aussi, depuis 1990, à une rébellion tutsie, le Front patriotique rwandais (FPR), constituée d'exilés tutsis ayant fui leur pays lors de précédents pogroms, le régime et ses faucons s'opposaient à tout partage du pouvoir avec l'opposition ou le FPR, multipliant les discours incendiaires et les appels au massacre des Tutsis.

Après la mort du président, les extrémistes qui s'emparent du pouvoir déclenchent aussitôt le carnage. Dès le 8 avril, surlendemain de l'attentat contre l'avion présidentiel, la mère de Dafroza Gauthier est fusillée devant l'église où elle s'était réfugiée. Tant d'autres, proches et amis, vont disparaître dans la foulée.

Il faudra pourtant attendre 2001, et le premier procès en Europe, à Bruxelles, de quatre présumés responsables du génocide, réfugiés en Belgique, pour que Dafroza et Alain Gauthier – qui y assistent – songent à créer eux aussi leur association, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), afin de rechercher en France, les innombrables fugitifs

rwandais, exilés dans l'Hexagone.

Depuis, cette quête de justice contre l'impunité s'incarnait dans ce couple devenu célèbre. Présent à tous les procès, sans cesse sollicité par les médias. Et conscient aussi de replonger en permanence dans les cauchemars du passé. Dafroza Gauthier était pourtant une femme joyeuse, qui aimait d'autant plus la vie qu'elle plongeait, souvent, dans des dossiers macabres. Les prochains procès à Paris se dérouleront pour la première fois sans elle. Mais sa silhouette élégante et fragile continuera à accompagner les victimes qui défilent à la barre, et dont elle avait recueilli les indicibles souffrances.